

# LES « PUCES DE GENNECY » 1<sup>ère</sup> édition

## Qu'est-ce que donc que c'est quoi ?

Les Pucés de Gennecy c'est comme « la rue est à vous » version campagne. Dans une ambiance festive, on y vend son bric-à-brac en bas de chez soi. Pour participer, lisez les conditions de participation !

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Chaque habitant/e d'Avully, ainsi que les enfants et les parents fréquentant le Jardin Robinson et l'école d'Avully** peuvent installer ses affaires librement et gratuitement dans la zone définie.

Toutefois, certains emplacements sont réservés aux animations, spectacles et associations programmés et aux bénévoles qui s'investissent dans la manifestation (voir plan en annexe).

La taille d'un stand est limité à 3m sur 2m.

Rien n'est fourni, ni tente, ni table, ni bancs, ni eau, ni électricité, etc..

Chacun/e se débrouille, c'est à dire que chacun s'occupe de son stand.

### **Sont interdites les installations :**

- Proposant des articles neufs et/ou produits en série (sauf sur les stands autorisés par le comité organisateur).
- Les brocanteurs professionnels.
- Faisant de la publicité et/ou de la propagande.

## STANDS DE NOURRITURE ET BOISSONS

Seuls les stands autorisés par le comité d'organisation peuvent proposer de la nourriture et des boissons.

## NETTOYAGE

Chacun/e récupère ses invendus et nettoie son emplacement.

Chacun/e trie ses déchets et les entrepose dans les installations prévues à cet effet.

Pour les déchets:

- Poubelles ordinaires: voir le plan en annexe.
- autres déchets voir « centre de tri Bernex ».
- Levée des objets encombrants le samedi 5 octobre à Gennecy.

L'espace est prêté selon la bonne volonté de la commune et des régies, si les règles précédentes ne sont pas respectées il se peut que l'événement ne soit pas reconduit.

## **CORDIALITE**

Chacun/e adopte une attitude respectueuse et participe à la bonne humeur générale et au bon déroulement de la manifestation.

Aucune installation ne doit endommager l'espace public

## **HORAIRES**

### **Dès 9h00**

Les habitants/es s'installent dans la zone définie (voir le plan)

### **Dès 10h00**

La manifestation est ouverte au public.

### **16h00**

Fin de la manifestation. (*S'ils le souhaitent, les exposants sont libres de terminer plus tôt*)

### **17h00**

L'espace doit être complètement libéré, rangé et nettoyé

## **INFOS PRATIQUES**

### **- Météo**

La manifestation se déroulera par tous les temps

### **- Accès parking**

Voir le plan annexe

### **- Contact**

Jardin Robinson et Centre de Rencontres d'Avully

022 756 01 08

[jr.avully@fase.ch](mailto:jr.avully@fase.ch)

En cas de non-respect des consignes, une personne peut être exclue du périmètre de la fête.

